

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 17 MARS 2015, À 18 H, AU CAMPUS DE VAL-D'OR

Présents

Marcel H. Jolicoeur, président	Sylvain Blais, directeur général
Sylvie Caza	Yves Bédard
Joanne Boissonneault	Arnaud Allen-Mercier
Josée Plouffe	Robert Cloutier
Frédérique Godefroid	André Rouleau
Anne Gauthier	Denis Moffet
Béatriz Mediavilla	

Absents

Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Isabelle Breton
Annette Drouin-Morin	Denis Audet
Klaude Hallé	Éric Aubin, directeur des études
Roxanne Labbé	Claude Bélanger

Observateurs

Claude Arcand	Secrétaire général
Louis Perreault	Directeur des services administratifs
Nicole Langlais	Directrice des affaires étudiantes et des communications
Kathleen Longpré	Directrice des ressources humaines
Kathy McGuire	Directrice adjointe du campus de Val-d'Or
Dany Charron	Directrice du campus d'Amos
Caroline Rioux	Directrice adjointe des études
Katrine Lévesque	Coordonnatrice, département de comptabilité et gestion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a pas d'intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Josée Plouffe, et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en y biffant les points 9.2 (formation continue), 9.3 (statistiques d'inscription) et 11.1 (intégration du directeur général). Ces points sont reportés à la prochaine réunion ordinaire.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 20 JANVIER ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 10 MARS 2015

Sur présentation du secrétaire général, il est proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Sylvie Caza, et unanimement résolu que soient adoptés les procès-verbaux de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 20 janvier et de la réunion extraordinaire du 10 mars 2015 en tenant compte des modifications mineures suggérées.

(Tableau des suivis – voir Annexe A)

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 20 JANVIER 2015 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2015

Le secrétaire général présente, à titre d'information, les procès-verbaux de la réunion régulière du comité exécutif tenue le 20 janvier et de la réunion extraordinaire du 10 février 2015.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun point n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**7.1. STATISTIQUES SUR L'FFECTIF ÉTUDIANT H15**

À la demande du conseil, la directrice adjointe des études présente une analyse des statistiques sur les inscriptions de la session hiver 2015. Des précisions sont apportées à la suite de questions des membres du conseil, notamment sur le fait que les inscriptions se situent maintenant sous le seuil de 2 500 étudiants.

7.2. DEMANDES D'ADMISSION 1ER TOUR A15

La directrice adjointe des études présente les demandes d'admission au premier tour pour la session automne 2015. Celles-ci sont en baisse de 6 % par rapport à l'an dernier.

7.3. COLLATION DES GRADES

La Collation des grades aura lieu le samedi 9 mai, à 14 h, à l'aréna Iamgold de Rouyn-Noranda. Les membres du conseil sont invités à y participer. Le président ou son substitut (Denis Moffet) y prononcera une courte allocution.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION**8.1. BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015-2016**

Le directeur des services administratifs présente le budget d'investissement 2015-2016. Il indique que les demandes budgétaires ont été analysées et vérifiées pour établir un ordre de priorités. Les demandes des trois campus ont été prises en compte.

Le comité des finances et de vérification s'est réuni et est satisfait du budget d'investissement 2015-2016.

CA-2890

Sur recommandation du comité des finances et de vérification, il est proposé par André Rouleau, appuyé par Joanne Boissonneault, et unanimement résolu d'adopter le budget du fonds des investissements 2015-2016 pour mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB), réfection et transformation ainsi qu'allocations particulières, le tout tel que présenté (Annexe 1).

Départ de Sylvie Caza à ce moment de la réunion.

8.2. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT N° 2-AB

La directrice des affaires étudiantes et des communications présente le projet de modifications au règlement n° 2-AB. La directrice adjointe des études informe les membres du conseil de l'avis défavorable de la commission des études portant sur l'application des droits de toute autre nature exigibles aux étudiants de la formation continue. Une discussion s'en suit.

CA-2891

Il est proposé par Sylvain Blais, appuyé par André Rouleau, d'adopter les modifications telles que proposées au Règlement sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial (2-A) de même qu'au Règlement sur les droits de toute autre nature (2-B), incluant l'application du règlement 2-B prévu à l'article 4 qui vise les étudiants inscrits à temps plein dans un programme d'études subventionné conduisant à l'obtention d'une Attestation d'études collégiales (AEC) qui est physiquement présent dans l'un des 5 centres de formation du Cégep.

Un projet d'amendement est proposé.

CA-2892

Il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Frédérique Godefroid, de modifier le libellé de la proposition principale en corrigeant la dernière phrase de l'article 4 par « ...physiquement présent dans l'un des 3 campus de formation initiale du Cégep ».

Une nouvelle proposition d'amendement est déposée.

CA-2893

Il est proposé par Arnaud Allen-Mercier, appuyé par Frédérique Godefroid, et résolu à la majorité de surseoir au vote sur ces propositions jusqu'à la tenue de l'ajournement de la présente réunion du conseil afin de recevoir l'avis de l'assemblée générale des étudiants du Cégep prévue dans les prochaines heures sur ce projet amendé de modifications au Règlement n° 2-AB.

8.3 MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Le président invite la directrice adjointe des études et la coordonnatrice du département de comptabilité et de gestion à faire la présentation des modifications mineures à apporter au programme de Techniques de comptabilité et de gestion.

CA-2894

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par André Rouleau, il est unanimement résolu d'adopter les modifications au programme de Techniques de comptabilité et de gestion telles que présentées par la direction des études (document de mars 2015).

8.4 PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016 ET 2016-2017 CÉGEP A-T

La directrice adjointe des études présente les projets de calendrier 2015-2016 et 2016-2017 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. La commission des études a donné un avis favorable aux deux projets de calendrier scolaire.

CA-2895

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Frédérique Godefroid et unanimement résolu d'adopter les calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-2017 pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tels que présentés.

8.5 PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016 INSTITUTION KIUNA

La directrice adjointe des études présente le projet de calendrier 2015-2016 de l'Institution Kiuna. La commission des études a donné un avis favorable au projet de calendrier scolaire.

CA-2896

Il est proposé par André Rouleau, appuyé par Robert Cloutier, et unanimement résolu d'adopter le calendrier scolaire 2015-2016 du Collège Kiuna tel que présenté.

8.6 DIRECTIONS DES CAMPUS

À l'invitation du président, conformément à l'engagement pris lors de la réunion du conseil d'administration du mois de novembre 2014, le directeur général présente le contexte ayant guidé sa réflexion et ses recommandations pour les directions des campus d'Amos et de Val-d'Or. Il dépose un projet de résolution séance tenante.

CA-2897

CONSIDÉRANT la décision du conseil d'administration du 25 novembre 2014 de surseoir à l'ouverture du poste de direction du campus de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT les compressions que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue subit depuis 3 ans;

CONSIDÉRANT que le montant des compressions additionnelles que le Cégep subira l'an prochain est encore inconnu;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue auprès de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) afin de partager pour les campus de Val-d'Or et d'Amos les directions conjointes pour une période de 3 ans sur la base d'un projet pilote;

CONSIDÉRANT l'avis favorable obtenu auprès du comité local des cadres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par André Rouleau, et unanimement résolu de nommer à titre de directeur du campus de Val-d'Or du Cégep l'actuel directeur du campus de Val-d'Or de l'UQAT, Vincent Rousson, d'autoriser la directrice du campus d'Amos, Dany Charron, à occuper simultanément la fonction de directrice de l'UQAT au campus d'Amos, le tout à compter du premier juin 2015 et que soit évaluée annuellement la pertinence de ce projet pilote de trois ans et qu'un état de situation soit dressé par le directeur général au conseil.

8.7 AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

CA-2898

Josée Plouffe donne avis de motion que des modifications seront soumises à l'occasion de la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Ces modifications porteront sur les règles de conflit d'intérêts, les interdictions et la composition du comité d'éthique et de déontologie.

8.8 MAINTIEN DE LA SUSPENSION DU PROFIL « LETTRES » DU PROGRAMME ARTS ET LETTRES, COHORTE A14

Le directeur général présente le dossier de la suspension du profil « Lettres » du programme Arts et lettres pour la cohorte des étudiants de l'automne 2014.

CA-2899

CONSIDÉRANT que le programme Arts et lettres offre trois profils de sortie, soit le profil 500.25 – Cinéma, 500.45 – Lettres, ainsi que le 500.55 – Langues;

CONSIDÉRANT le petit nombre d'étudiants faisant partie de la cohorte de l'automne 2014 ayant de l'intérêt pour le profil « Lettres », lesquels sont présentement inscrits au sein des deux autres profils du programme;

CONSIDÉRANT la décision du conseil d'administration du 25 mars 2014 de suspendre le profil de sortie 500.45 – Lettres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Robert Cloutier, **de maintenir la suspension du profil « Lettres » du programme Arts et lettres de la cohorte des étudiants de l'automne 2014 pour la session d'automne 2015 et d'hiver 2016.**

Béatriz Mediavilla demande le vote sur cette proposition.

En faveur de la proposition : 8
Contre la proposition : 3
Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

8.9 SUSPENSION DE L'OPTION « LETTRES » DU PROGRAMME ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION, COHORTE A15

Le directeur général dépose séance tenante une nouvelle proposition relativement à la suspension de l'option « Lettres » du programme Arts, lettres et communication. Une discussion s'engage.

CA-2900

CONSIDÉRANT les quatre demandes d'admission au 1^{er} tour pour la session d'automne 2015 pour l'option 500.AH – Lettres du programme Arts, lettres et communication;

CONSIDÉRANT que le 25 mars 2014, par résolution, le conseil d'administration a décidé de suspendre cette même option avec également quatre demandes d'admission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par André Rouleau, **de suspendre l'admission dans l'option 500.AH – Lettres du programme Arts, lettres et communication de la cohorte de l'automne 2015 s'il y a moins de 7 étudiants en première session du programme dont l'inscription est confirmée au 20 septembre 2015 et qui avaient fait une demande d'admission dans l'option « Lettres ».**

Béatriz Mediavilla demande le vote sur cette proposition.

En faveur de la proposition : 7
Contre la proposition : 3
Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

8.10 REMPLACEMENT POUR CONGÉ AU POSTE DE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général présente le dossier de remplacement du congé de maternité de la directrice des ressources humaines. Il soumet un projet de résolution découlant de ses consultations sur le sujet.

CA-2901

CONSIDÉRANT la situation budgétaire actuelle du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la volonté de la directrice des ressources humaines du Cégep de s'absenter pour une période maximum d'un an afin de bénéficier d'un congé de maternité;

CONSIDÉRANT qu'une entente intervenue auprès du Cégep de La Pocatière avec sa directrice des ressources humaines permettra d'assurer le lien auprès des instances de la Fédération des cégeps;

CONSIDÉRANT l'entente à intervenir avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT, afin de pouvoir compter sur le support de sa directrice des ressources humaines à raison de deux jours / semaine;

CONSIDÉRANT l'avis favorable obtenu auprès du comité local des cadres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Joanne Boissonneault, et unanimement résolu **de ne pas remplacer à temps plein la directrice des ressources humaines du Cégep pour la durée prévue de son congé de maternité et de nommer madame Lina Dallaire, Directrice des ressources humaines de l'UQAT, à titre de directrice des ressources humaines par intérim à temps partiel du Cégep.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9 PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1 COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

Le directeur général rappelle les paramètres donnés par le conseil en préparation du budget 2015-2016 du Cégep en relation avec les compressions budgétaires connues. Il résume les consultations tenues auprès du personnel professionnel, de soutien, des enseignants et au sein des directions de l'établissement. Il souligne également que les étudiants au nombre de 1300 ont aussi répondu à un sondage. Il en résulte 154 initiatives de compressions ou de hausses tarifaires qui ont été analysées et priorisées. Ces initiatives feront partie des décisions à prendre dans l'élaboration du prochain budget.

ÉMISSION DE DIPLOMES

10 ÉMISSION DE DIPLOMES

10.1 ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-2902

Il est proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Arnaud Allen-Mercier, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à demander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2).

10.2 ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-2903

Il est proposé par Yves Bédard, appuyée par Josée Plouffe, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 3).

DOSSIERS À HUIS CLOS

11 DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun dossier n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

AFFAIRES DIVERSES

12 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ajournée au vendredi 20 mars, 16 heures (par conférence téléphonique) sur une proposition d'André Rouleau. Il est 22 h 17 lors de la clôture de la réunion.

Président,

Secrétaire général,

Marcel H. Jolicoeur

Claude Arcand